

**UN POUR TRENTE, TOUTES POUR UN.
LA GRANDE POLYGAMIE DES PRINCES
MONTAGNARDS MOFU-DIAMARE**

Jeanne-Françoise VINCENT
CNRS, Paris

La polygamie des souverains mofu-Diamaré constitue une réalité qui ne peut être ignorée. Même un visiteur pressé passant en piémont remarquera le château, groupe compact de constructions coiffant le sommet de la montagne, habité jusqu'à une époque récente par le souverain, le prince : celui-ci dominait ainsi, matériellement et symboliquement, l'ensemble du pays.

Le château regroupe, outre les appartements du prince et les cases communes, les habitations personnelles des épouses princières. C'est leur nombre qui donne au château son aspect imposant. Il est inhabituel en cette société, et seul le responsable de la chefferie jouit d'une très grande polygamie. Celle-ci possède une valeur particulière qui peut être dégagée : elle est une institution politique, permettant de mieux saisir la conception du pouvoir élaborée par les Mofu-Diamaré.

LES FAITS MOFU

Rappelons que le nom de Mofu-Diamaré s'applique à 60 000 montagnards environ, occupant le rebord oriental des Monts Mandara et quelques-unes des montagnes-îles qui le prolongent. Leur habitat se trouvant à une trentaine de kilomètres de la ville de Maroua, ce sont des voisins de longue date des Peuls de plaine, avec lesquels ils ont eu dans le passé des relations tendues.

Au sein de cet ensemble je me suis particulièrement intéressée aux trois grandes chefferies de Duvangar, Durum et Wazang, ainsi qu'aux petites chefferies vassales qui en dépendent. Elles constituent un même ensemble culturel et linguistique, représentant 20 000 personnes.

Au tout début de mes enquêtes de terrain j'ai étudié la polygamie ordinaire dans ces chefferies, procédant à une enquête auprès de 334 femmes mofu de tous âges (VINCENT 1972). J'avais pu ainsi constater qu'un tiers des femmes mariées était engagé dans des unions polygamiques (102 sur 297). Cette polygamie mofu-Diamaré m'était apparue comme une polygamie modérée : les trois quarts des polygames n'avaient que deux épouses, et le rapport du nombre d'épouses au nombre d'hommes mariés était de 143 épouses pour 100 hommes mariés, alors qu'il peut être beaucoup plus important chez d'autres montagnards, 172 chez les Hina par exemple (travaux d'A. PODLEWSKI 1965).

La polygamie des princes apparaît d'autant plus frappante qu'elle est sans aucune mesure avec cette polygamie de leurs sujets. Cette fois il s'agit de plusieurs dizaines d'épouses pour un seul homme, les effectifs s'établissant, si haut que l'on cherche à remonter - c'est-à-dire jusqu'au début du XIXème siècle -, à une moyenne oscillant entre 20 et 50 épouses. Ce chiffre s'est maintenu jusqu'aujourd'hui : BiziDurum, prince de Duvangar, avait 44 épouses vers 1980 ; Bi-Bello, prince de Wazang, en avait 24 à sa mort à la même date. C'est chez ces deux princes que j'ai procédé à des enquêtes approfondies en 1979 pour Bi-Bello, en 1984 pour BiziDurum, ayant avec plusieurs de leurs nombreuses épouses, de longs entretiens.

VECU DE LA POLYGAMIE

Comment est vécue cette grande polygamie ? Le point de vue du prince sera donné d'abord, puis, dans la mesure du possible, celui des épouses elles-mêmes.

Le choix de l'épouse n'est pas fait vraiment par le prince, soumis à un interdit de quitter son château, partiellement respecté jusqu'à une époque toute récente. Aussi les intermédiaires jouent-ils un grand rôle. Ce sont eux qui signalent au prince la présence en tel de ses quartiers d'une jeune fille approchant l'âge du mariage.

Les épouses du prince sont souvent - pour la moitié des alliances - originaires de la chefferie même. Le prince ne s'intéresse qu'aux jeunes filles n'ayant pas connu d'autre homme, des vierges, qui lui ont été décrites comme jolies. *"On dit : Cette*

filie est belle, elle doit être normalement pour le prince", expliquent les montagnards.

Le prince respecte les mêmes interdits de parenté que ses sujets. Les Mofu, appartenant à une société de type omaha, interdisent à ego un nombre important de clans : pas moins de huit, correspondant à ceux qui lui ont fourni un ascendant immédiat, du côté patrilinéaire et aussi du côté matrilinéaire. Comme ses sujets encore, le prince prend femme dans tous les clans de sa chefferie, y compris dans ceux de forgerons dont la situation, chez les Mofu-Diamaré, est libre. Le prince n'est soumis à aucune alliance privilégiée, même dans les chefferies où existe un ou des clans autochtones. Enfin, lui aussi verse une dot, mais il tient à verser une dot plus importante que celles de ses sujets.

Il se rappelle qu'il est prince seulement lorsqu'il prend femme hors de chez lui, dans les chefferies qui entourent la sienne. Il manifeste alors une préférence presque exclusive pour les jeunes filles appartenant à des clans de princes, se montrant cette fois soucieux de sélection.

Au début de la vie matrimoniale du prince le rythme de ses unions est lent : en plusieurs années il ne dépasse pas le chiffre de trois, quatre unions. Ce nombre connaît une brusque accélération après sa prise de pouvoir. La courbe traçant l'évolution du nombre de ses épouses en liaison avec les années s'élève alors fortement, pour des raisons spécifiques que nous verrons. Cet appétit d'alliances nouvelles ne tarira plus ensuite malgré les années. Seule la mort met fin aux unions du prince qui apparaît comme un polygame perpétuel.

Quelles sont les réactions des jeunes filles apprenant qu'elles sont recherchées par le prince? Mes interlocutrices m'ont clairement signifié leur peu d'enthousiasme à se voir courtisées par un homme âgé mais, expliquaient-elles, devant la volonté de leurs parents relayant celle du prince, quelle attitude auraient-elles pu avoir sinon la soumission ?

Après le mariage toutefois les épouses de prince jouissent d'une indépendance relative. C'est ainsi que toutes disposent d'une maison-cuisine individuelle contenant leurs propres greniers. Toutefois leur liberté de mouvement est moins grande que celle des simples sujettes. Le prince ne leur accorde que chichement le droit de rendre visite à leur famille : *"Pour avoir la permission il fallait la demander plusieurs fois..."* Les déplacements d'une épouse de prince nécessitent en effet, surtout au début du mariage, un certain décorum : elle doit être accompagnée d'une escorte.

Toutes épouses princières qu'elles sont elles cultivent leurs champs personnels attribués à vie par leur mari, recevant parfois une aide occasionnelle et intermittente dans l'entretien de ces plantations, celle d'une partie des promotions de nouveaux adultes, mazgla, venant tous les quatre ans travailler pour elles. Princesses certes, elles restent partiellement paysannes.

Le grand avantage de la vie au château était représenté selon les épouses que j'ai rencontrées par la qualité et l'abondance de la nourriture qu'elles et leurs enfants y recevaient : *"Il y a toujours de la viande au château, il y a toujours à manger!"*.

Malgré leur nombre ces épouses étaient, semble-t-il, fidèles à leur mari, le prince. Avec qui, d'ailleurs, le tromper au sommet de la montagne ? Les seuls hommes présents étaient ses serviteurs, de très jeunes gens... Et puis, comme les autres femmes mofu-Diamaré, les épouses princières redoutent le châtement des ancêtres de leur mari qui, dit-on, ont horreur de l'adultère des femmes et le punissent avec rigueur.

A l'intérieur de ce groupe compact d'épouses il existe des solidarités, en relation avec les communautés d'origine - la même chefferie - ou de clan. Celles-ci sont nécessaires car des allusions m'ont été faites à de fréquentes et féroces jalousies, nourries surtout par les différences de situations entre mères : à côté des comblées dont les enfants restent en vie, les désespérées voient disparaître la quasi totalité des leurs. La mortalité infantile dans la famille du prince - même si elle est un peu plus faible que chez les sujets ordinaires - reste importante, frappant plus d'un enfant sur deux.

HIERARCHIE ENTRE EPOUSES

Entre ces dizaines de co-épouses il existe des différences de hiérarchie, certaines permanentes, d'autres temporaires.

Alors que dans les ménages polygamiques ordinaires la première épouse est la plus importante, chez les princes cette première épouse, bien qu'appelée "la grande femme", n'occupe pas le sommet de la hiérarchie entre femmes du prince. Epousée par celui qui n'était encore que le futur

prince, elle a beau avoir été la première d'un point de vue chronologique, elle n'est pas la plus considérée. Elle peut certes avoir donné au prince son premier fils, donc son héritier présomptif. Au prince mofu-Diamaré, comme au roi de France, succède nécessairement en effet son fils aîné, même si celui-ci possède - cas fréquent - plusieurs dizaines de frères nés après lui. C'est seulement cette situation de mère du futur prince - qui lui vaudra plus tard un statut particulier - qui donne un certain prestige.

Il existe toutefois en dehors d'elle une femme considérée par tous comme la plus importante de toutes les épouses princières. Aucune hésitation parmi les anciens pour la déterminer : c'est "ngwas ma bay", "*l'épouse de pouvoir*", celle que les anciens décrivent comme "*la femme réelle, la grande femme*", et ils ajoutent "*celle qu'il aura prise étant prince*".

En même temps qu'il succède à son père, tout nouveau prince doit en effet se marier. Encore candidat au pouvoir il accepte la compagnie d'une jeune fille, pendant qu'il subit une retraite et que le cadavre de son père est préparé pour l'enterrement. Celle-ci a été remarquée par les anciens parmi les femmes et les jeunes filles venues pleurer le défunt prince. Enlevée de force elle a été amenée au candidat au pouvoir qui ne la connaissait pas. Ce choix a été fait en fonction de deux critères, une grande beauté assortie d'une origine étrangère à la chefferie.

La cohabitation entre le futur prince et cette jeune fille ne s'accompagne pas de de relations sexuelles. L'unique tâche de la belle fille consiste alors, disent les montagnards, à consoler le candidat au pouvoir de son chagrin. Ce n'est qu'après les funérailles du précédent prince que ce compagnonnage aboutira à un véritable mariage : les premières relations sexuelles du nouveau prince auront nécessairement lieu avec cette jeune femme devenue son épouse.

Cette épouse particulière arrive après plusieurs co-épouses dont le nombre est important si le nouveau prince a pris le pouvoir tardivement : c'est ainsi que dans la chefferie de Duvangar "l'épouse de pouvoir" du dernier prince était la dix-neuvième épousée... Cette épouse n'a aucune chance de donner à son mari l'héritier de la chefferie. Pourtant c'est elle qui compte, disent les Mofu. Une particularité souligne son statut : à la mort de son mari elle est la seule de ses veuves à ne pouvoir se remarier.

Parmi les épouses de tout prince on note l'existence de deux ensembles distincts : les femmes qui sont les siennes parce qu'au fil des années il les a épousées personnellement, et celles qu'il a reçues en héritage de son père et qui, toutes en même temps, deviennent ses femmes après la levée du deuil de son père. Ce sont les plus jeunes des femmes du précédent prince, celles qu'il avait épousées en dernier et dont les enfants engendrés par le défunt prince sont encore très jeunes ; parfois même elles n'avaient pas eu le temps de lui donner des enfants.

Ces jeunes veuves n'ont pas la liberté de vivre sans remariage, bien que la société mofu l'admette parfois en d'autres circonstances pour des femmes plus âgées. Elles ne peuvent pas non plus épouser un membre du clan du prince : elles doivent devenir épouses du nouveau prince, le propre fils de leur mari. Toutefois il faut souligner que cette situation n'est pas particulière aux princes : elle se retrouve chez les Mofu-Diamaré dans les ménages de grands polygames ordinaires, et elle est connue de certains groupes ethniques voisins. Elle n'en suscite pas moins la honte des informateurs d'aujourd'hui, même âgés.

Avec ces nouvelles épouses le prince régnant engendrera généralement des enfants présentant avec les enfants du prince précédent, son père, une originale parenté oblique : ils seront demi-frères par leur mère, mais demi-oncle et neveu par leurs pères.

Dans le groupe des épouse princières, la dernière épousée possède une place à part, mais pour un temps limité. Elle apparaît alors sinon comme la plus importante, du moins comme la mieux aimée, celle qui est traitée avec le plus d'égards, échappant par exemple à la terriblement astreignante corvée d'eau journalière. Le prince prend soin qu'elle soit particulièrement bien nourrie, et surtout elle seule partage alors chaque nuit sa chambre. Ceci ne signifie pas que le prince délaisse sexuellement ses autres épouses : il fait appeler l'une puis l'autre, mais de jour seulement. La "bonne vie" des nouvelles épouses, selon l'expression de nos informatrices, ne dure que quelques semaines, voire quelques mois, temps au

bout duquel un enfant est conçu. Cette conception marque la fin des prérogatives de la récente épouse. Elle devient une parmi les autres, ayant avec le prince, de jour ou de nuit, des relations sexuelles régulières, parfois - mais par toujours - liées à un tour de cuisine.

POSTERITE DU PRINCE

Un seul homme partageant ses services sexuels entre tant de femmes, on pourrait supposer que la fécondité de celles-ci s'en trouve nécessairement amoindrie. Or il n'en est rien. Ou plutôt la différence que l'on observe entre la fécondité des épouses princières et celle des femmes ordinaires est faible. Les femmes mofu-Diamaré connaissent certes dans leur ensemble une très forte fécondité - presque huit enfants mis au monde par "femme ordinaire" - mais dans la chefferie de Wazang par exemple j'ai relevé presque sept enfants en moyenne pour les 24 épouses du prince, et plus de six pour les 44 épouses du prince de Duvangar.

Ces nombres élevés d'enfants de prince s'expliquent en partie par l'existence d'une règle spécifique, n'existant que chez les princes. Elle concerne le reprise des relations sexuelles entre le prince et chacune de ses épouses, ménageant pour les épouses de prince une période d'arrêt après une naissance deux à quatre fois plus courte que pour les femmes ordinaires.

Celles-ci arrêtent les relations avec leur mari un, et même deux ans, "*pour éviter les naissances trop rapprochées*". Au contraire ni le

prince ni ses épouses ne craignent ces naissances successives car, on l'a vu - et c'est, selon mes informatrices, le point capital - la nourriture abonde au château. Le bébé encore au sein pourra ainsi, disent-elles, surmonter les dangers d'un sevrage précoce. Les épouses reprennent donc les relations avec le prince au bout de six mois, d'accord avec leur époux pour avoir le plus d'enfants possible, et ... pour approcher ainsi les records des épouses de simples sujets qui disposent d'un homme pour elles seules.

Le prince souhaite avoir plus d'enfants possible. Il veut, nous disait Tuyek, veuve successive de deux princes de Wazang, Bi-Makabay et Bi-Bello, le père et le fils, avoir "*un essaim d'enfants*". L'image est jolie et parlante. Les chiffres qui nous ont été cités pour divers princes du XIX^e siècle et ceux que nous avons recueillis pour le XX^e montrent qu'effectivement plusieurs dizaines d'enfants ont été couramment engendrés par un prince - 105 pour Bi-Bello, et même 209 pour BiziDurum, prince de Duvangar, mort en 1988. Toutefois le nombre d'enfants survivants, garçons et filles, n'a été qu'à peine la moitié : soit entre 50 et 100 enfants vivants par prince.

CONCEPTION DU POUVOIR S'EXPRIMANT A TRAVERS LE REGIME MATRIMONIAL DES PRINCES

Il faut essayer d'aller au-delà des faits et voir comment certains de ceux-ci sont révélateurs d'une certaine conception du pouvoir, élaborée par les Mofu-Diamaré.

Ces unions de prince possèdent deux caractéristiques significatives sur le plan symbolique : l'institution de "l'épouse de pouvoir" et l'obligation de très grande postérité. Pour le prince qui vient de prendre le pouvoir la nécessité du mariage avec une nouvelle épouse souligne symboliquement sont changement d'état. Par ailleurs, ainsi que le montre son appellation, "*l'épouse de pouvoir*", découverte par le prince au moment où il prend en mains la chefferie, personnalise ce pouvoir. Elle est aussi la chefferie que le nouveau prince va faire sienne : s'il ne lui est pas permis de se remarier après la mort de son époux c'est que le lien entre le prince et sa chefferie est indestructible.

En insistant sur sa grande beauté, et sur la nécessité de celle-ci, les Mofu suggèrent que le pouvoir ne peut qu'être attrayant pour celui qui s'en approche.

Il est relativement courant en Afrique d'utiliser la figure d'une union exceptionnelle, le jour de la nomination d'un nouveau souverain, pour faire comprendre à la fois le changement qui s'opère en lui et l'idée que sa société se fait du pouvoir. Ce qu'il faut noter ici c'est que pour exprimer leur idéologie du pouvoir, les Mofu-Diamaré ne recourent pas à l'inceste. Il leur suffit seulement d'un mariage légitime : le prince mofu continue à se situer à l'intérieur des normes. On peut en conclure que pour les Mofu le pouvoir n'a pas à être arraché ; il apparaît comme un couronnement. Il est le don suprême recueilli par l'héritier, et si l'épouse de pouvoir doit être une étrangère c'est qu'un prince est est celui qui

ordonne la diversité, et qui sait fondre les différences au sein d'un groupe unique.

Tout prince se doit d'avoir la postérité la plus nombreuse possible. Il s'agit d'abord pour lui de rappeler ainsi qu'il dépasse ses sujets, pauvres hommes ordinaires : c'est pour cette raison que, de lui-même, il tient à verser une dot importante aux parents de la jeune fille qu'il a élue pour femme. Il a aussi la volonté de se hisser au niveau des autres princes : les disparus, ses prédécesseurs, et les actuels, ses voisins.

En conclusion. Ce n'est pas un hasard si la polygamie pratiquée par les princes mofu-Diamaré fait apparaître des différences importantes avec l'institution connue du reste de leurs sujets. Celle-ci constitue le meilleur moyen de faire comprendre à la chefferie qu'il existe un lien spécial entre le pouvoir des princes et les femmes, ces sources de fécondité.

En même temps la démesure de la polygamie princière - ces incessantes unions nouvelles, apparente fuite en avant - suggère que tout pouvoir doit avoir partie liée avec les forces de fécondité, dont les femmes ne sont que les premiers vecteurs. La polygamie ne constitue qu'une étape vers le contrôle de la fertilité de la terre et la maîtrise des éléments naturels que le prince s'efforce d'atteindre, en jouant le rôle que lui assignent ses sujets, celui de "*prince de la pluie*", capable d'accorder - ou de refuser - l'eau bienfaisante.

Jeanne-Françoise VINCENT

"Un pour trente, toutes pour un. La grande polygamie des princes montagnards Mofu-Diamaré"

Résumé

Chez les montagnards mofu-Diamaré du Cameroun, tout prince doit être le plus grand polygame de sa chefferie et engendrer de nombreux enfants, jusqu'à quelques centaines. La fécondité individuelle de ces dizaines d'épouses principales n'est pourtant qu'à peine inférieure à la moyenne, car elles seules ont droit à un raccourcissement de la période d'arrêt des relations sexuelles après un accouchement. Parmi ces femmes la belle "épouse de pouvoir", épousée au moment précis où le nouveau prince succède à son père, sera considérée, sa vie durant, comme "la grande femme" : elle apparaît en effet comme le symbole de la chefferie.

Abstract

Among the mountain-dwelling Mofu-Diamare of Cameroon, it is required of princes that they have the greatest number of wives of anyone in the chiefdom, and that they father a large number of children, as many as a few hundred. Although it is reasonable to expect that sexual intercourse with any particular wife in a polygamous relationship such as this would take place less frequently than in one with fewer wives or in one which is monogamous, it is nevertheless shown that the individual birth-rate of the prince's wives is only slightly lower than average. This is because the required period of post-natal sexual abstention for princely wives is shorter than the period observed by other women. Foremost among the wives of the prince is the beautiful "wife of power", who was married to the prince at the very moment he succeeded his father as chief. Throughout her life she will be known as the "great wife", and will be held in esteem as the very symbol of the chieftainship.

BIBLIOGRAPHIE

- PODLEWSKI A. M., 1965, *Dynamique des principales populations du Nord-Cameroun*, Yaoundé, ORSTOM, 235 p. mult.
- VINCENT J. F., 1972, "Données sur le mariage et la situation de la femme mofu, massifs de Duvangar et de Wazan, Cameroun du Nord", *Cah. ORSTOM, Sér. Sc. Hum.*, 9 (3), 309-323.
- VINCENT J. F., 1988, *Princes montagnards. Les Mofu-Diamaré et le pouvoir politique (Cameroun du nord)*, Thèse doct. d'Etat, Paris V, CNRS, Clermont-Ferrand, 723 p. mult., 15 cart., 26 tabl., 59 photos.